

économique de la région de l'Atlantique est l'initiative la plus hardie qui ait été prise de mon vivant en faveur des provinces de l'Atlantique, qu'il offre d'immenses possibilités qui permettront d'élever le niveau du revenu et qu'il contribuera, en définitive, à un accroissement considérable de l'emploi dans les provinces de l'Atlantique.

Dans les circonstances actuelles, le rôle qu'est appelé à jouer l'Office dans un programme d'expansion des provinces de l'Atlantique peut être considéré à juste titre comme un rôle d'expansion, sur un plan partiel, de l'économie nationale, mais qui s'applique de façon particulière aux problèmes qui concernent plus spécialement la région atlantique.

Monsieur le président, en raison des liens qui m'ont rattaché toute ma vie aux provinces de l'Atlantique, à leurs habitants et à leurs problèmes particuliers, il y a encore plusieurs aspects de cet Office et du rôle qu'il est appelé à jouer que j'aimerais expliquer plus longuement. Qu'il me suffise cependant de dire, pour l'instant, que je suis heureux que cette loi soit présentée en mon nom, non seulement à cause de son importance pour les provinces de l'Atlantique et pour leurs habitants, mais parce que je suis persuadé qu'il se présente des occasions pour les membres de la Chambre de se montrer capables, je dirai même désireux de sortir des bornes que nous impose d'ordinaire notre allégeance à un parti politique. La résolution que j'ai l'honneur de présenter nous fournit une de ces occasions.

Monsieur le président, j'ose espérer que, dans le cas actuel, nous pourrions agir de concert et prouver par le fait même d'une façon évidente que, pour nous, membres de cette Chambre, notre principale préoccupation a toujours été et est encore de satisfaire aux besoins de tous les Canadiens. Je prie instamment les honorables députés d'accueillir avec bienveillance la proposition que j'ai l'honneur de présenter, et on voudra bien me permettre d'exprimer en même temps l'espoir que la mesure en question recevra l'attention voulue et, en définitive, l'approbation de tous les groupes de la Chambre.

M. Robichaud: Monsieur le président, tous les députés ont écouté, j'en suis certain, avec intérêt la déclaration du ministre du Revenu national. Le projet de résolution que vient de présenter le ministre prévoit l'établissement d'un office d'expansion économique de la région de l'Atlantique dont la tâche consisterait plus spécialement, comme il l'a signalé, à donner des conseils sur toutes les mesures et entreprises de nature à favoriser l'expansion économique des provinces Maritimes. En présentant une mesure analogue qui était, toutefois, de portée plus vaste et s'étendait à toute la nation, le ministre des

Finances a affirmé, il y a une semaine aujourd'hui, ici à la Chambre, que l'office national dit d'expansion économique s'occuperait de tous les secteurs du pays, ainsi que du Canada dans son ensemble. Sa portée, a dit le ministre en l'occurrence, s'étendrait aux trois millions de milles carrés qui représentent notre territoire.

J'exprime l'espoir que la mesure dont le comité est maintenant saisi, dont les buts, le champ d'action et les réalisations qu'elle se propose sont analogues, bien que dans un sens plus restreint par certaines limites géographiques, n'entrera jamais en conflit avec l'Office national d'expansion économique qui, comme l'a exposé le ministre des Finances en présentant la mesure y relative, doit déterminer l'utilisation la plus sensée, la plus productive des ressources économiques du Canada et dont le résultat serait un maximum de prospérité. J'espère que, plus tard au cours du débat, le ministre du Revenu national nous donnera l'assurance que l'Office d'expansion économique de la région atlantique ne s'opposera pas à l'Office national de développement économique.

En proposant, cet après-midi, le projet de résolution à l'étude, le ministre du Revenu national a exposé les raisons qui motivaient l'institution d'un pareil office, et il a défini les tâches qui lui incomberaient. Je tiens à ce que le ministre sache, dès le début, que nous, c'est-à-dire l'opposition officielle, appuierons ce projet de résolution, mais en nous réservant le droit de faire certaines observations sur le projet de loi lui-même après avoir eu l'occasion d'en étudier le contenu. J'ajouterai que je serai, je crois, le seul député du côté libéral qui prendra la parole à l'étape de la résolution. Cependant, d'autres députés de la région atlantique, siégeant de ce côté-ci, souhaiteront prendre part au débat lors de la présentation du bill et à l'occasion de la deuxième lecture.

Le ministre, en présentant ce projet de résolution, a cité un passage du discours du trône qui avait trait à l'Office d'expansion économique de la région atlantique. Je suis d'accord avec le ministre lorsqu'il dit qu'il y a eu déjà de nombreuses tentatives dans ce sens. J'admets également que la population des provinces en cause nourrit déjà depuis quelque temps ce projet. Je dirai, en outre, que la mesure figurait dans une recommandation de la Commission Gordon, publiée en 1957. Le ministre a mentionné ensuite qu'il était souhaitable de travailler à l'unisson, en citant comme exemple le Conseil économique des provinces atlantiques qu'on connaît sous la désignation de CEPA, et qui, dès ses débuts en 1954, a formulé diverses recommandations au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux intéressés.

[L'hon. M. Flemming.]